



**ASSOCIATION COUP DE PATTE**  
**Bouteillac – 07 110 ROCLES**  
**BULLETIN D'INFORMATION HIVER 2015**

**Sommaire :**

- **Le nombre d'animaux recueillis en hausse**
- **Nos actions en faveur des chats sans maître**
- **L'avancée des travaux**
- **Les soucis administratifs**
- **Ils ont besoin de vous : dons, parrainage, adoption ...**
- **Remerciements**



**L'Association Coup de Patte vient de fêter ses dix ans**, cette année encore, le nombre d'animaux pris en charge est en hausse, conventionnés avec plusieurs communes du sud Ardèche, nous avons en cette fin d'année recueilli de nombreux chats et chatons, près de 180, et aussi un nombre croissant de chiens, une quarantaine, tous placés ou ayant retrouvé leurs humains. Nous avons également recueilli 5 chevreaux mâles destinés à la boucherie, les dizaines de milliers d'autres chevreaux victimes directes du fromage de chèvre en France n'auront pas eu cette chance.

8 chiots abandonnés en forêt :

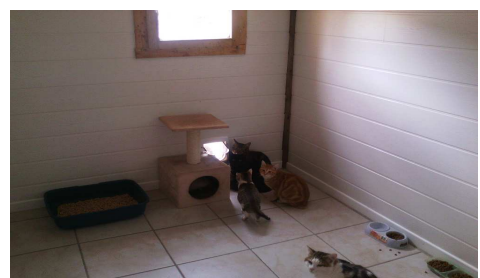
**Concernant les chats, le nombre des adoptions est catastrophique**, aucune en été, 2 ou 3 par mois depuis septembre ... les chatons grandissent, nous avons peu de temps pour les sociabiliser et cela nous coûte pendant 6 mois de l'année **près de 1000 euros par mois pour les nourrir**. Pour finir nous avons accepté d'en transférer déjà une quarantaine vers deux autres refuges gérés par la SPA de Paris où ils ont été adoptés immédiatement, ce qui est heureux, mais ne nous permet pas de rembourser les frais vétérinaires engagés à hauteur de 150 euros par animal (hors nourriture).



**Nos actions de stérilisation des chats sans maître se sont poursuivies**, notamment sur les communes avec lesquelles nous sommes conventionnés, Joyeuse, Jaujac, Ruoms, Valgorge, mais pas seulement. Nous en profitons pour vous signaler qu'à **Ruoms une épidémie de leucose touche les chats et qu'il est essentiel pour la juguler que les particuliers stérilisent leurs chats, mais aussi les fassent dépister par un simple test chez leur vétérinaire et vacciner**. Et surtout arrêtent de distribuer des chatons non dépistés, ils diffusent ainsi la maladie très contagieuse par la salive, dans d'autres communes d'Ardèche. **Une centaine de chats, principalement des femelles, ont été stérilisés et relâchés.**

**Les travaux au refuge ont continué**, ainsi un chalet en bois financé par la Fondation Brigitte Bardot l'an passé a pu être terminé cette année : entièrement isolé, une chatonnerie ainsi qu'une pièce de quarantaine y ont été aménagées.

**4 Boxes extérieurs ont été construits également** pour accueillir les chatons en pleine saison surtout.



**Le chenil a été séparé en deux**, permettant d'accueillir des chiens ne s'entendant pas forcément. Entièrement isolé également, les protégeant de la chaleur en été et du froid en hiver, ils donnent tous les deux sur le grand parc de promenade :



Cette année a surtout été marquée par de gros soucis avec l'**administration ardéchoise qui demande à l'Association Coup de Patte de se mettre en conformité immédiate avec une législation pour laquelle toutes les autres associations françaises ont trois ans pour évoluer**. Nous avons du prendre un avocat pour défendre notre cause, ceux - ci menacent toujours de fermer le refuge.

**Ils ont besoin de vous** : nous mettons toujours un point d'honneur à porter secours à chaque animal signalé, quelle que soit sa situation et nous ne pratiquons jamais l'euthanasie. Cette année nous avons porté secours à de nombreux chats accidentés, fractures : pattes, bassin, etc ... matous FIV après une vie de misère qui finiront tranquillement leur vie ici, avec les soins nécessaires, jeune chat paralysé du train arrière réfugié sous un algéco, saisie de 20 chats enfermés dans un appartement, 8 chiots abandonnés en forêt, une chienne trouvée gestante en forêt, une chienne abandonnée au bord de la route avec ses 7 chiots ... Tous sont bien sûr adoptables.

Tout ceci a un coût, de plus en plus élevé, les frais vétérinaires sont de plus en plus importants avec une dette d'environ **10000 euros** à éponger en cette fin d'année. Aussi nous avons plus que jamais besoin de votre générosité, alors pour les aider, vous pouvez adopter sinon parrainer ou faire un don ponctuel, chaque parrainage ou don est déductible à 66 % de vos impôts, c'est donc le moment de faire une bonne action, avant cette fin d'année. Le bulletin de don, parrainage ou bouton paypal sont disponibles sur notre site internet : <http://asso.coupdepatte.free.fr> **Un grand merci pour eux !**

**Shiva et Smokie (fracture du bassin, percuté par une voiture, à l'adoption)**



Kiki, petit York âgé, non réclamé, insuffisance rénale, en FA, adoptable aussi.

**REMERCIEMENTS** : Nous tenons à remercier tous les donateurs, sans qui rien ne pourrait se faire, les fondations qui nous aident : La fondation 30 Millions d'Amis, la Fondation Brigitte Bardot et cette année la Fondation Rocky qui nous a aidé à permis d'acheter un véhicule et de finir le chenil et bien sûr les adoptants, et tous nos vétérinaires sans qui rien ne serait possible non plus, les SPA avec lesquelles nous collaborons et les communes qui nous font confiance,

La présidente, Julie HENRY